



13 juillet 2020

2 Les Pessettes, Prénovel 39150 Nanchez

03 84 60 41 26

contact@le-duchet.com

WWW.LE-DUCHET.COM



CSRT

Mr FISCHER Simon

24 RUE MAURICE CORDIER

25300 PONTARLIER

s.fischer25@laposte.net

Nos Réf. : 50425/ 30341

Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous confirmons la réservation de votre séjour au **Duchet** du **17/08/2020** au **19/08/2020** avec un groupe de 13 jeunes (14/15 ans) + 2 adultes et à ce titre, nous vous adressons votre contrat de réservation.

Nous vous remercions de nous retourner un exemplaire de ce contrat signé et accompagné du premier acompte avant le 23/07/2020.

Si vous désirez souscrire à l'assurance annulation, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir la liste des participants à ce séjour.

Dans l'attente du plaisir de vous recevoir à Prénovel, nous vous prions d'agréer, Mr **FISCHER Simon**, nos salutations distinguées.

Le service réservation,

  
Le service réservation,  
2 Les Pessettes, Prénovel 39150 Nanchez  
03 84 60 41 26  
contact@le-duchet.com  
www.le-duchet.com



📍 2 Les Pessettes, Prénovel 39150 Nanchez

☎ 03 84 60 41 26

✉ contact@le-duchet.com

WWW.LE-DUCHET.COM



Montagnes du Jura  
L'authenticité du Jura

MONTAGNES  
AU NATUREL

## CONTRAT DE RESERVATION N° 30341-50425

### Entre les soussignés :

LE DUCHET - 2 Les Pessettes- Prénovel- 39150 NANCHEZ, représenté par Mr CHARPENTIER Vincent, son directeur,

### Et :

CSRT - - 24 RUE MAURICE CORDIER -25300 PONTARLIER - France, représenté(e) par Monsieur Simon FISCHER

Par le présent contrat, les deux parties s'engagent à observer les conditions d'accueil exposées ci-dessous :

### Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat est établi pour : 13 jeunes (14/15 ans) + 2 adultes

### Article 2 - Lieu d'Accueil

#### LA MAISON DE PRENOVEL :

Capacité totale : 49 chambres (46 accessibles par ascenseur) - douche, lavabo, WC dans chaque chambre - salle de restaurant - salles d'activité - de lecture - télévision - terrasse - salle de remise en forme avec spa et sauna.

#### LA MAISON DE TREMONTAGNE

Capacité totale : 93 lits, répartis sur 28 chambres - Chambres de 2 à 6 lits avec douche, lavabo, toilettes dans chaque chambre - 4 salles d'activités.  
Implantée à Prénovel de Bise.

#### GITE DE GROUPE DES ROCHATS :

à 80m de la Maison de Prénovel - 11 chambres - douche, lavabo, WC dans chaque chambre - salle d'activité.

### Article 3 - Période d'Accueil

du lundi 17 août 2020 au mercredi 19 août 2020

Jour d'arrivée : **lundi**

Première prestation : **Dîner**

Jour de départ : **mercredi**

Dernière prestation : **Petit-déjeuner**

#### Article 4 - Contenu et Tarif

| Détail des prestations    | Nombre | Durée<br>nuit | Quantité | Prix unitaire | Montant<br>TTC  |
|---------------------------|--------|---------------|----------|---------------|-----------------|
| Demi-pension soir JEUNES  | 13     | 2             | 13       | 75,00         | 975,00 €        |
| Demi-pension soir ADULTES | 2      | 2             | 2        | 75,00         | 150,00 €        |
| Taxes de séjour Duchet    |        |               | 4        | 0,55          | 2,20 €          |
| Total du séjour en €      |        |               |          |               | <b>1 127,20</b> |

Ce tarif comprend :

- l'hébergement, à la MAISON DE PRENOVEL en chambre de 3 à 5 lits pour les enfants, chambre à 2 lits pour l'équipe d'encadrement, en fonction des disponibilités (toutes les chambres sont équipées de douche, lavabo, toilettes ; les lits sont faits à l'arrivée ; les serviettes de toilette ne sont pas fournies),
- la DEMI PENSION (petit déjeuner et dîner) du LUNDI pour le DINER au MERCREDI après le PETIT DEJEUNER,

Ce tarif ne comprend pas :

- Le transport et le convoyage depuis votre établissement scolaire jusqu'à la MAISON DE PRENOVEL, à Prénovel,
- Le transport et le droit d'entrée pour les visites non prévues au programme,
- Les serviettes de toilette.

A REGLER EN SUS :

- Taxe municipale de séjour = 0,55 € par nuit et par personne de plus de 18 ans.

#### Article 5 - Conditions de règlement

Pour régler votre séjour, l'échéancier sera le suivant :

A payer avant le 23 juil 2020  
A payer avant le 17 août 2020

**300,00**  
**827,20**

**Reste à payer : 1 127,20**

#### Article 6 - Conditions d'annulation

a) En cas d'annulation du fait du DUCHET, pour cause de force majeure, guerre, cataclysme... la totalité des sommes sera remboursée à CSRT - - 24 RUE MAURICE CORDIER -25300 PONTARLIER - France

b) En cas d'annulation du fait de CSRT - - 24 RUE MAURICE CORDIER -25300 PONTARLIER - France, il sera demandé par le DUCHET, pour une annulation survenant :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : 15 % du montant du séjour
- de 30 à 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- de 20 à 8 jours : 50% du montant du séjour.
- de 7 à 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- Le jour de l'arrivée : la totalité du séjour.

#### Article 7 - Assurance Annulation

Cette assurance représente 3 % du montant du séjour. Elle est souscrite automatiquement pour tout le groupe sur fourniture de la liste des participants. Si vous ne désirez pas la souscrire, merci de nous le signaler clairement. Les participant,s qui ont souscrit l'assurance annulation interruption, se verront rembourser des frais d'annulation par EUROP ASSISTANCE (selon les conditions). Les participants qui n'ont pas souscrit cette assurance, auront les frais d'annulation à leur charge.

## Article 8 - Conditions particulières

Nos horaires de repas sont les suivants :

- Petit déjeuner : de 7h30 à 9h30
- Déjeuner : 12h00
- Dîner : 19h00 ou 19h30 (en fonction des saisons)

(Un supplément sera facturé pour un service au-delà de ces horaires)

La liste des participants avec la répartition dans les chambres doivent nous être transmises 90 JOURS avant le début du séjour.

L'EFFECTIF DONNE 90 JOURS AVANT, SERVIRA DE BASE DE FACTURATION.

L'accueil est ouvert jusqu'à 18h30, le jour de votre arrivée. Si vous pensez arriver au-delà de cet horaire, merci de nous contacter afin d'organiser votre arrivée.

Vous bénéficiez de conditions spécifiques aux groupes de plus de 10 personnes. Par conséquent, nous vous remercions de nous faire parvenir un seul règlement pour le groupe.

En cas de règlement individuel de la part des participants nous appliquerons 50 € de frais de gestion.

Les chambres sont à libérer, le jour du départ, pour 10H00.

## Article 9

Le présent contrat ne deviendra effectif qu'au versement du premier acompte prévu à l'article 5.

Fait en deux exemplaires dont un à retourner signé et accompagné du premier acompte.

Pour Le DUCHET  
Fait à Prenovel, le 13 juillet 2020  
Mr CHRISTOPHE Vincent  
  
Le DUCHET  
2 Les Pessettes, Prenovel 39150 Nanchez  
☎ 03 84 60 41 26  
✉ [contact@le-duchet.com](mailto:contact@le-duchet.com)  
🌐 [www.le-duchet.com](http://www.le-duchet.com)

Pour CSRT

Le / /

Nom :

Signature précédée de Lu et approuvé :

**CAP FRANCE**  
VILLAGES VACANCES & HÔTELS CLUBS



Le DUCHET - 2 les Pessettes Prenovel 39150 NANCHEZ - Tél. 03.84.60.41.26 - Fax 03.84.60.44.12  
SIRET : 778 414 391 00012 - N° d'identification TVA Intra-Communautaire : FR 01778414391



13 juillet 2020

2 Les Pessettes, Prénovel 39150 Nanchez

03 84 60 41 26

contact@le-duchet.com

WWW.LE-DUCHET.COM



CSRT

Mr FISCHER Simon

24 RUE MAURICE CORDIER

25300 PONTARLIER

s.fischer25@laposte.net

Nos Réf. : 50425/ 30345

Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous confirmons la réservation de votre séjour au **Duchet** du **24/08/2020** au **26/08/2020** avec un groupe de 13 jeunes (14/15 ans) + 2 adultes et à ce titre, nous vous adressons votre contrat de réservation.

Nous vous remercions de nous retourner un exemplaire de ce contrat signé et accompagné du premier acompte avant le 23/07/2020.

Si vous désirez souscrire à l'assurance annulation, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir la liste des participants à ce séjour.

Dans l'attente du plaisir de vous recevoir à Prénovel, nous vous prions d'agréer, **Mr FISCHER Simon**, nos salutations distinguées.

Le service réservation,

2 Les Pessettes, Prénovel 39150 Nanchez

03 84 60 41 26

contact@le-duchet.com

www.le-duchet.com



2 Les Pessettes, Prénoel 39150 Nanchez

03 84 60 41 26

contact@le-duchet.com

WWW.LE-DUCHET.COM



Montagnes du Jura  
Produits Naturels

MONTAGNES  
AU NATUREL

## CONTRAT DE RESERVATION N° 30345-50425

Entre les soussignés :

LE DUCHET - 2 Les Pessettes- Prénoel- 39150 NANCHEZ, représenté par Mr CHARPENTIER Vincent, son directeur,

Et :

CSRT - - 24 RUE MAURICE CORDIER -25300 PONTARLIER - France, représenté(e) par Monsieur Simon FISCHER

Par le présent contrat, les deux parties s'engagent à observer les conditions d'accueil exposées ci-dessous :

### Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat est établi pour : 13 Jeunes (14/15 ans) + 2 adultes

### Article 2 - Lieu d'Accueil

#### LA MAISON DE PRENOEL :

Capacité totale : 49 chambres (46 accessibles par ascenseur) - douche, lavabo, WC dans chaque chambre - salle de restaurant - salles d'activité - de lecture - télévision - terrasse - salle de remise en forme avec spa et sauna.

#### LA MAISON DE TREMONTAGNE

Capacité totale : 93 lits, répartis sur 28 chambres - Chambres de 2 à 6 lits avec douche, lavabo, toilettes dans chaque chambre - 4 salles d'activités.  
Implantée à Prénoel de Bise.

#### GITE DE GROUPE DES ROCHATS :

à 80m de la Maison de Prénoel - 11 chambres - douche, lavabo, WC dans chaque chambre - salle d'activité.

### Article 3 - Période d'Accueil

du lundi 24 août 2020 au mercredi 26 août 2020

Jour d'arrivée : **lundi**

Première prestation : **Dîner**

Jour de départ : **mercredi**

Dernière prestation : **Petit-déjeuner**



#### Article 4 - Contenu et Tarif

| Détail des prestations    | Nombre | Durée nuit | Quantité | Prix unitaire | Montant TTC |
|---------------------------|--------|------------|----------|---------------|-------------|
| Demi-pension soir JEUNES  | 13     | 2          | 13       | 75,00         | 975,00 €    |
| Demi-pension soir ADULTES | 2      | 2          | 2        | 75,00         | 150,00 €    |
| Taxes de séjour Duchet    |        |            | 4        | 0,55          | 2,20 €      |
| Total du séjour en €      |        |            |          |               | 1 127,20    |

Ce tarif comprend :

- l'hébergement, à la MAISON DE PRENOVEL, en chambre de 3 à 5 lits pour les enfants, chambre à 2 lits pour l'équipe d'encadrement, en fonction des disponibilités (toutes les chambres sont équipées de douche, lavabo, toilettes ; les lits sont faits à l'arrivée ; les serviettes de toilette ne sont pas fournies),
- la DEMI PENSION (petit déjeuner, et dîner), du LUNDI pour le DINER au MERCREDI après le PETIT DEJEUNER,

Ce tarif ne comprend pas :

- Le transport et le voyage depuis votre établissement scolaire jusqu'à la MAISON DE PRENOVEL, à Prénovel,
- Le transport et le droit d'entrée pour les visites non prévues au programme,
- Les serviettes de toilette.

A REGLER EN SUS :

- Taxe municipale de séjour = 0,55 € par nuit et par personne de plus de 18 ans.

#### Article 5 - Conditions de règlement

Pour régler votre séjour, l'échéancier sera le suivant :

##### **Proposition financière**

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Acompte à la signature | 300,00 €          |
| Solde à la facture     | 827,20 €          |
| <b>Total</b>           | <b>1 127,20 €</b> |

**Reste à payer : 1 127,20**

#### Article 6 - Conditions d'annulation

a) En cas d'annulation du fait du DUCHET, pour cause de force majeure, guerre, cataclysme... la totalité des sommes sera remboursée à CSRT - 24 RUE MAURICE CORDIER -25300 PONTARLIER - France

b) En cas d'annulation du fait de CSRT - 24 RUE MAURICE CORDIER -25300 PONTARLIER - France, il sera demandé par le DUCHET, pour une annulation survenant :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : 15 % du montant du séjour
- de 30 à 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- de 20 à 8 jours : 50% du montant du séjour.
- de 7 à 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- Le jour de l'arrivée : la totalité du séjour.

#### Article 7 - Assurance Annulation

~~Cette assurance représente 3 % du montant du séjour. Elle est souscrite automatiquement pour tout le groupe sur fourniture de la liste des participants. Si vous ne désirez pas la souscrire, merci de nous le signaler clairement. Les participant,s qui ont souscrit l'assurance annulation interruption, se verront rembourser des frais d'annulation par EUROP ASSISTANCE (selon les conditions). Les participants qui n'ont pas souscrit cette assurance, auront les frais d'annulation à leur charge.~~

## Article 8 - Conditions particulières

Nos horaires de repas sont les suivants :

- Petit déjeuner : de 7h30 à 9h30

- Déjeuner : 12h00

- Dîner : 19h00 ou 19h30 (en fonction des saisons)

(Un supplément sera facturé pour un service au-delà de ces horaires)

La liste des participants avec la répartition dans les chambres doivent nous être transmises 90 JOURS avant le début du séjour.

L'EFFECTIF DONNE 90 JOURS AVANT, SERVIRA DE BASE DE FACTURATION.

L'accueil est ouvert jusqu'à 18h30, le jour de votre arrivée. Si vous pensez arriver au-delà de cet horaire, merci de nous contacter afin d'organiser votre arrivée.

Vous bénéficiez de conditions spécifiques aux groupes de plus de 10 personnes. Par conséquent, nous vous remercions de nous faire parvenir un seul règlement pour le groupe.

En cas de règlement individuel de la part des participants nous appliquerons 50 € de frais de gestion.

Les chambres sont à libérer, le jour du départ, pour 10H00.

## Article 9

Le présent contrat ne deviendra effectif qu'au versement du premier acompte prévu à l'article 5.

Fait en deux exemplaires dont un à retourner signé et accompagné du premier acompte.

Pour Le DUCHET  
Fait à Prénovel, le 13 juillet 2020  
Mr CHARPENTIER Vincent

Pour CSRT

Le / /

Nom :

Signature précédée de Lu et approuvé :



**CAP FRANCE**  
VILLAGES NATURAUX & CHÂTEAUX



Le Duchet - 2 les Pessettes Prénovel 39150 NANCHEZ - Tél. 03.84.60.41.26 - Fax 03.84.60.44.12

SIRET : 778 414 391 00012 - N° d'identification TVA Intra-Communautaire : FR 01778414391